#22
Avril 23

>•îliens

Le magazine de la Communauté de communes de l'île de Ré

AU QUOTIDIEN

La pièce aux 4 Molières sur les planches de La Maline – p.14

INITIATIVES

Icycle : un vélo à 1 € par jour pour la saison… et de l'insertion ! – p.8

PRÉSERVER NOTRE ÎLE

Risques d'incendies : la forêt objet de toutes les attentions – p.19

LE DOSSIER À 180°

Un budget 2023 engagé et maîtrisé

Ile de Ré
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LE RÉCAP'

12 JANVIER

Les vœux de retour !

Après deux ans sans, pour cause de Covid-19, les Rétais ont eu le plaisir de retrouver la cérémonie des vœux de la Communauté de communes à la salle polyvalente du Bois-Plage-en-Ré avec, en point d'orgue, le discours du Président, Lionel Quillet.

8 MARS

Ré et Oléron réuni(e)s

Les élus et services des Communautés de communes d'Oléron et de l'île de Ré se sont réunis pour une matinée de travail consacrée, notamment au logement, au développement de l'énergie solaire, au recul du trait de côte et aux pistes cyclables.

21 FÉVRIER

Un beau cru 2023 pour le Forum du recrutement saisonnier

Plus de 700 offres d'emploi, une centaine de professionnels, 315 candidats. L'événement, organisé par la CdC et Pôle emploi, était de retour au Bois-Plage-en-Ré. Il a tenu ses promesses, même si la difficulté de recruter demeure pour les employeurs à l'aube de la saison.

11 MARS

Ils ont « ramené leur fraise » chez Régis Léau

L'exploitation de l'éleveur d'ânes du Bois-Plage-en-Ré a accueilli une vingtaine de courageux, pour le premier des cinq chantiers participatifs « Ramène ta fraise », organisés en 2023 par la CdC et le Collectif fermes urbaines, dans le cadre du Projet alimentaire de territoire.

3 > 11 MARS

La bonne recette du festival Les P'tits se réveillent

Le menu proposé pour la 12e édition, à la Maline, a ravi 780 enfants et 320 adultes. Une belle semaine avec 4 spectacles accueillis (15 représentations tout public, scolaires, crèches et Relais petite enfance), 2 ateliers, 2 « P'tites visites » patrimoine, 1 ciné-goûter et 6 films jeune public.

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré
Directeur de la publication : Lionel Quillet
Comité de rédaction : service communication, direction générale des services
Crédits photos : Communauté de communes de l'île de Ré, Simon Baudouin, Yann Werdefroy, Mathieu Vouzelaud, Mickael Morin, Shutterstock, Partenaires SIG17-IGN-Avril 2014, Richard Merlet, Romain Marie

Conception et mise en page : service communication
Imprimé sur papier recyclé par l'Imprimerie Rochelaise, rue du Pont des Salines, BP197, 17006 La Rochelle

IMPRIM'VERT®

Communauté de communes de l'île de Ré
3 rue du Père Ignace – CS 28001
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 09 00 97 accueil@cc-iledere.fr
www.cdciledere.fr

SOMMAIRE

p4 • **Dans l'actu**
Un an après sa création, quel bilan pour « Ré Jeunesse » ?

p5 • ***Bonjour...***
Thaliana et Maëline
Leur « incroyable vie » au centre ados

p6 • **Au quotidien**
Tour d'horizon des dernières actus

p8 • **Initiatives**
Icycle : la structure d'insertion qui restaure des vélos pour les saisonniers

p9 • **Le dossier à 180°**
Zoom sur le budget de la Communauté de communes

p13 • **À la loupe**
Sur les plages, gare au gravelot !

p14 • **Agenda**
Conférences, spectacles… prenez date !

p16 • **L'info des communes**
L'actu des villages passée en revue

p18 • **Préserver notre île**
Avant l'été, le risque incendie pris au sérieux

p20 • **De vous à nous**
À vos côtés au quotidien, sur l'île et en ligne

p23 • **Expression de l'opposition communautaire**

Lionel Quillet
Président de la Communauté de communes de l'île de Ré
Maire de Loix

Édito

Votre Communauté de communes…

… engagée. Chaque printemps est marqué par le vote des budgets des dix communes et de celui de la Communauté de communes approuvé cette année à l'unanimité. Ce dernier, grâce à des dépenses de fonctionnement maîtrisées et à une bonne dynamique des recettes, nous permet d'envisager l'avenir sereinement et de concrétiser nos projets dans l'intérêt des Rétais, sans augmenter, comme depuis 2008, la pression fiscale sur nos concitoyens.

… ouverte. Le 21 avril prochain, nous aurons le plaisir d'accueillir le Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset. Il viendra signer le Contrat régional de développement et de transitions 2023/2025, commun avec les intercommunalités de La Rochelle, d'Aunis Atlantique et d'Aunis Sud. Y sont inscrites plusieurs de nos actions soutenues par la Région : la réhabilitation du Quai de la Criée à Ars-en-Ré, le Programme alimentaire de territoire ou encore l'accompagnement des particuliers dans leurs travaux de rénovation énergétique.

… qui dialogue. Avant la fin de l'année, nous aboutirons à une préfiguration du futur équipement communautaire de vie sociale et culturelle au Bois-Plage-en-Ré. A la fin du 1er semestre, une démarche participative de co-construction associera les élus municipaux, les associations ainsi que tous les Rétais volontaires !

…tournée vers l'avenir. Nous arrivons bientôt au milieu du mandat 2020-2026. Nous vous rencontrerons pour faire le bilan de l'action communautaire de ces trois dernières années mais surtout pour esquisser ensemble celle à venir.

… rassemblée et au travail. Les élus de la majorité communautaire et les agents de la collectivité sont mobilisés pour les Rétais et continueront de l'être dans un état d'esprit sain et constructif. Notre seul et unique but : la recherche de l'intérêt général, la préservation de notre qualité de vie et l'épanouissement de tous les Rétais.

Sortie au contact des rugbymen du Stade Rochelais, Rémi Picquette et Pierre Boudehent, le 22 février dernier.

Après un an, premier bilan positif pour « Ré Jeunesse »

En janvier 2022, « Ré Jeunesse », le service « ados » de la Communauté de communes, était inauguré. Aux centres du Bois-Plage-en-Ré et de La Flotte s'est ajouté l'équipement d'Ars-en-Ré, ouvert en mars. Retour sur cette première année de fonctionnement.

Trois lieux, un même service. Présent à La Flotte, au Bois-Plage-en-Ré et à Ars-en-Ré (depuis mars 2022), « Ré Jeunesse » totalise près de 130 inscrits depuis son ouverture. Le service s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans. *« C'est une belle mise en route. Les jeunes commencent à comprendre l'intérêt de ce fonctionnement »*, apprécie Clément Wallerand, responsable du service.

Un intérêt intercommunal pour les jeunes

L'intérêt de « Ré Jeunesse » repose sur sa dimension intercommunale. Avec un système d'inscription unique, chacun peut accéder, sans distinction géographique, à l'équipement de son choix. *« Cela offre beaucoup de diversité dans les activités ».*

Un projet éducatif commun aux trois structures a été établi. Il repose, entre autre, sur l'ouverture des jeunes au monde extérieur. *« Tous les mois, des activités communes aux trois centres sont organisées »*, explique Clément Wallerand. Défis sportifs, projet écocitoyen… les occasions de se rencontrer ne manquent pas.

Cette ouverture aux autres passe aussi par des activités en dehors de l'île de Ré - comme la visite du Stade Marcel Deflandre récemment et des rencontres avec des jeunes de La Rochelle. *« C'est important de voir d'autres réalités que celle de notre belle île. »*

Depuis un an, les jeunes ont appris à s'impliquer dans l'élaboration de leurs activités. Exemple avec les trois séjours d'été : *« Les ados ont géré un budget et se sont occupés des réservations*, explique le responsable de « Ré Jeunesse ». *« Dans les structures, les directeurs ne proposent pas que du laser game et des jeux. Ils cherchent à rendre les jeunes autonomes et à développer leur sens de l'engagement. »*

« Rendre les jeunes autonomes et développer leur sens de l'engagement. »

Des actions hors-les-murs, un « service public »

Après avoir *« trouvé son rythme de croisière »*, le service *« ados »* de la CdC se fixe d'autres objectifs, comme pour les 14-17 ans. *« Leurs attentes sont différentes de celles des collégiens. Ils se créent de nouveaux repères à La Rochelle*, avance Gérard Juin, vice-président de la Communauté de communes délégué à la jeunesse. *Pour autant, ils restent attachés à l'île de Ré. Nous souhaitons leur proposer des activités dédiées comme un week-end prolongé, en mai prochain, ou des soirées. »*

Enfin, les animateurs souhaitent renforcer leur présence au collège Les Salières, à Saint-Martin-de-Ré, pour participer à des opérations de prévention sur le cyberharcèlement, la sexualité, etc. *« Ce n'est pas pour enregistrer de nouvelles inscriptions*, insiste Gérard Juin. *Notre mission va au-delà des trois structures. C'est un service public à destination de tous les jeunes de l'île. »*

Suivez les activités sur leurs réseaux :
@Ré Jeunesse
@re_jeunesse

BONJOUR...

Thaliana et Maëline

Leur « incroyable vie » au centre ados

En mars 2022, « Ré Jeunesse » ouvrait une antenne à Ars-en-Ré, dans la commune de Maëline et Thaliana. Depuis un an, le centre ados rythme le quotidien des deux amies.

Maëline, 13 ans, et Thaliana, 14 ans, ont toutes les deux grandi à Ars-en-Ré. *« Pas vraiment copines »* au primaire, les deux jeunes filles ont noué une forte amitié depuis le collège et leur arrivée à « Ré Jeunesse ».

Dès son ouverture, en mars 2022, elles ont pris l'habitude de se rendre au local casseron plusieurs fois par semaine. *« Dès que j'ai du temps libre, relève Maëline. J'y viens pour être avec mes amis, avec Mallory (l'animateur) et faire des activités sans mes parents et ma sœur ».*

Le séjour d'été, temps fort de cette première année

Ce jour-là, au local, situé près du gymnase d'Ars-en-Ré, une dizaine de jeunes confectionne des bougies sous la surveillance de Mallory. Les rires fusent. *« L'ambiance est souvent bonne »*, sourit Thaliana. Passer du temps ici lui procure *« de la joie et du bonheur. »*

Depuis un an, les activités, les jeux et les soirées se succèdent. *« Parfois, on se retrouve simplement pour discuter et s'aider pour les devoirs »*, poursuit-elle. Élève en quatrième, Thaliana se souviendra de cette première année à « Ré Jeunesse » pour le Nouvel an chinois et le séjour d'été à Lathus, dans la Vienne. Idem pour Maëline, en 5e, qui n'oubliera pas non plus la sortie au Puy du Fou, en mai 2022.

Sortir de sa zone de confort

Cette escapade vendéenne a fait partie des activités réunissant les trois structures de *« Ré Jeunesse »*. Organisés de manière régulière, ces rendez-vous permettent aux habitués des locaux du Bois-Plage-en-Ré, de La Flotte et d'Ars-en-Ré de se rencontrer. *« J'ai adoré car j'ai des potes dans les autres centres. On se voit au collège mais c'est un autre contexte. Là, on a du temps libre pour jouer ensemble »*, pose Maëline.

Pour Thaliana, ces journées inter-centres sont l'occasion de sortir de sa zone de confort. *« Je ne suis pas très sociable. J'ai peur d'aller vers les autres et de les déranger. Ces activités m'obligent à faire un effort. Elles nous rapprochent »*, reconnaît-elle.

Les deux amies sont unanimes. Fréquenter les centres ados permet à chacun de gagner en maturité. *« Il y a des règles de vie commune à apprendre quand on vient ici, comme le respect des autres »*, relève Thaliana. Assise à ses côtés, Maëline esquisse un léger sourire, avant de développer : *« De mon côté, j'ai eu des difficultés à accueillir d'autres personnes, concède-t-elle. Nous en avons discuté ensemble. »* Ces rares différends ne font pas oublier aux deux jeunes filles qu'à « Ré Jeunesse », la vie *« est incroyable »*.

Propriétaires : louez une chambre à des jeunes travailleurs

Cet été, un dispositif de location de chambre chez l'habitant pour les saisonniers (16-30 ans) va être expérimenté.

La CdC et l'association Horizon Habitat Jeunes (HHJ) vont déployer un réseau d'hébergement en chambre chez l'habitant.

Les propriétaires intéressés peuvent contacter l'association par téléphone au 05 46 00 79 00 ou par mail à evenien@horizon17.org

Après une visite du logement, celle-ci proposera un prix de location au propriétaire et l'accompagnera pour la rédaction de la convention d'occupation.

+ d'infos à retrouver sur **www.cdciledere.fr**

Ouvert dès cet été, ce dispositif permettra au salarié *« de se loger à prix abordable,* avance Agnès Le Dortz, responsable du service *« économie »* de la CdC. *Les propriétaires s'assurent un complément de revenus et sont accompagnés. »*

Un objectif de 50 chambres d'ici trois ans

« Cela permet aux habitants de s'impliquer dans la vie du territoire, de soutenir son économie et de créer du lien social », poursuit Alain Pochon, vice-président de la CdC délégué au développement économique.

Avec un objectif de dix chambres dès cet été, ce dispositif *« est une expérimentation »*, rappelle Peggy Luton, vice-présidente déléguée au logement et à l'habitat durable. *« Il faut optimiser les forces déjà existantes. D'ici trois ans, nous visons un objectif de 50 chambres. »*

« Ce dispositif permettra au salarié de se loger à prix abordable »

À savoir

Une contribution de 25 € sera demandée au propriétaire (adhésion à l'association et accompagnement). Le locataire adhérera à l'association pour 10 €.

La Maline, à tout...prix !

Avec des tarifs abordables, la Maline s'affiche comme un équipement de service public facilitant les découvertes artistiques.

Depuis la réouverture de l'équipement en mars 2022, •Ré domaine culturel – la Maline, le service « culture » de la Communauté de communes (CdC) a opté pour une tarification accessible.

Par exemple, le prix moyen d'un billet de cinéma est de 6,50 €. Le plein tarif est fixé à 8,50 € alors qu'il avoisine les 11 €, en moyenne, en France. Pour les moins de 26 ans, le prix d'un billet est de 4,50 €. *« Pour les spectacles, c'est le même esprit »*, complète Annabelle Bariteau, directrice de •Ré.

« C'est tout l'intérêt d'avoir un équipement public », éclaire Danièle Pétiniaud-Gros, vice-présidente de la CdC déléguée à la culture.

Découvrir des œuvres de qualité

Pour l'élue, il n'est pas seulement question de *« rendre la culture accessible à tous »* mais de *« favoriser la découverte d'artistes et d'œuvres de qualité. »* Exemple avec le cinéma, classé « Art et Essai » : *« Nous souhaitons habituer les jeunes à visionner d'autres films que des blockbusters. L'adolescence est un très bon moment pour devenir cinéphile. Cela contribue à développer son esprit critique. »*

Le saviez-vous ?

La Maline accepte le ***Pass Culture*** (pour les 15-18 ans), les ***Chèques vacances***, le ***Chèque culture*** et le ***CinéChèque***.

200 € pour l'achat d'un vélo électrique !

Après une première en 2022, une nouvelle aide à l'achat de vélos à assistance électrique a été votée par le Conseil communautaire le 30 mars 2023.

La mesure prend effet dès ce mois d'avril. Une enveloppe budgétaire de 10 000 € est prévue pour cette opération, qui pourrait donc profiter à 50 foyers.

Pour les résidents permanents

Cette mesure s'adresse, sans conditions de ressources, aux personnes disposant d'une résidence principale sur l'île de Ré. Une seule subvention est accordée par foyer.

L'achat doit être effectué chez un vendeur ou réparateur de cycles implanté sur l'île de Ré. Le vélo, neuf ou d'occasion, doit être sous garantie et respecter la réglementation en vigueur.

+ d'infos : 05 46 66 20 76 ; téléchargez le dossier de demande sur www.cdciledere.fr, rubrique « Transports, mobilités »

44 personnes ont bénéficié d'une aide en 2022.

À savoir

La subvention de la CdC peut être complétée par les aides de l'État, notamment le « bonus vélo » et la « prime à la conversion ». Le montant de ces aides varie en fonction du revenu fiscal de référence. Le montant du « bonus vélo », par exemple, peut atteindre 400 € pour un revenu fiscal de référence, par part, inférieur ou égal à 6 358€.

Agenda rempli pour le nouveau Comité consultatif citoyen

Le Comité consultatif citoyen (CCC) renouvelle ses membres. Il aura pour mission de participer à certains des projets de la Communauté de communes.

« Discuter avec des personnes de communes différentes », *« vouloir être utile »* ou encore *« participer à la vie démocratique »*. Le 28 février, les 25 nouveaux habitants composant le CCC se sont réunis pour la première fois au siège de la Communauté de communes. L'occasion, pour eux, de rappeler les raisons de leur engagement et d'en apprendre davantage sur leur participation aux projets de la Communauté de communes.

Au cours des prochains mois, le CCC, également composé de représentants d'associations et d'acteurs économiques, va suivre la mise en application du Schéma de développement durable. Pour rappel, ce projet de la Communauté de communes avait été élaboré par le précédent Comité consultatif citoyen.

Ce nouveau CCC va également travailler sur l'alimentation durable dans le cadre du Plan alimentaire de territoire (PAT), la mobilité, lors des « Rendez-vous de la mobilité » en juin, ainsi que les déchets. Au dernier trimestre 2023, il apportera sa contribution à la rédaction du Plan local de l'habitat (PLH).

Lire aussi : « 25 habitants forment le nouveau Comité consultatif citoyen » sur www.cdciledere.fr, rubrique « Actualités ».

Remise en selle pour les saisonniers

L'association Icycle proposera, dès le mois de mai, des cycles aux saisonniers pour 1€ par jour. Coup de projecteur sur une première qui allie aide aux saisonniers, économie circulaire et réinsertion avec la Maison centrale de Saint-Martin-de-Ré.

La Communauté de communes souhaitait apporter *« une aide concrète en matière de mobilité pour les saisonniers »*, souligne Lina Besnier, vice-présidente déléguée à la mobilité. C'est fait depuis le conseil communautaire du 30 mars, grâce à la convention avec l'association Icycle, une Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). Le partenariat permet de *« proposer des « vélos de fonction » recyclés, à des (jeunes) travailleurs qui n'ont pas les moyens d'investir pour la saison, voire l'année »*, résume Coralie Morel, la présidente-fondatrice, qui précise bien que son offre *« sort du marché concurrentiel. Nos vélos ne seront pas loués aux vacanciers. »*

Le système ici est simple : un mois minimum de location, à 1 € par jour, entretien et réparation inclus, avec une caution de 100 € (non encaissée). *« Libre à l'employeur de participer, explique Coralie Morel. Certains peuvent même financer à 100% »*. Les vélos sont équipés d'un panier ou porte-bagages (au choix), d'éclairage, d'un antivol. Autre atout : au moindre souci technique, la réparation est prise en charge par l'association, avec le prêt d'un autre vélo. La solution sera opérationnelle en mai. Tout se fera en ligne. Le site internet est en cours de construction. L'utilisateur pourra y choisir son vélo via une galerie photos. Il sera livré sur place chez l'employeur. Premiers arrivés, premiers servis : il n'y aura que 100 vélos disponibles pour cette première année expérimentale. L'offre est amenée à être adaptée à d'autres bénéficiaires (ex : intérimaires, demandeurs d'emplois…) La piste des vélos électriques est envisagée en 2024. L'idée de louer des vélos recyclés est née de *Shoodrik*, l'artiste, partenaire de vie de Coralie, déjà connu sur l'île pour récupérer et recycler les vélos en objets d'art. Justement, les cycles proviennent de dons de particuliers, de professionnels du sport, du loisir… et du prochain partenariat avec l'éco-organisme *Ecologic France* qui récupère les vélos et pièces de vélos jetés en déchèterie.

> **« Une aide concrète en matière de mobilité pour les saisonniers »**

De l'autre côté de ces remises en selle… des personnes détenues à la maison centrale.

Seul chantier d'insertion vélo en maison centrale

Le chantier d'insertion Icycle est le premier installé en détention en Nouvelle Aquitaine et le seul en Maison centrale en France. Icycle accueille quatre détenus à moins de 3 ans de la fin de leur peine. Le but ultime du chantier d'insertion est de limiter les risques de récidive, grâce à un accompagnement socio-professionnel dispensé par des salariés qualifiés ou bénévoles de l'association. En neuf mois, 100 vélos sont sortis de l'atelier, du VTT au vélo hollandais. *« Ce sont de bons supports pour développer la patience, l'analyse et l'esprit d'équipe. Des savoir-faire et savoir-être essentiels à la réinsertion »*, résume Coralie Morel.

Contact : Icycle, 12 chemin du Peu de la Fourchette, Le Bois-Plage-en-Ré
06 04 50 49 54 • contact@icycle.fr
www.icycle.fr

+ d'infos : une permanence sera ouverte à partir de mai.

Un budget engagé et maîtrisé pour garder le cap !

Les élus ont approuvé en conseil communautaire, à l'unanimité, jeudi 30 mars, un budget primitif 2023 marqué autant par l'engagement que la maîtrise, dans un contexte national de forte inflation. L'ambition dans ses lignes se traduit par 14 millions d'euros d'investissements Un niveau élevé pour faire aboutir des projets phares du mandat liés au logement social, au développement économique, à la mobilité, à la jeunesse et au sport. L'enveloppe de 900 000 € allouée aux subventions aux associations témoignent également d'un soutien sans faille à leurs actions en faveur de la vie permanente.

Si les bases fiscales fixées par l'État augmentent sous l'effet d'un mécanisme lié à l'inflation, la collectivité fait, quant à elle, le choix d'en réduire les effets pour les contribuables rétais. **Ainsi les taux votés pour l'année 2023 restent identiques pour la 15e année consécutive.** Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sera même révisé à la baisse, passant ainsi de 13.9% à 12.9%.

Cette résolution de limiter la pression fiscale sur les Rétais se conjugue avec une volonté de sobriété financière. La Communauté de communes prend ainsi l'engagement d'assumer ses compétences tout en contenant ses dépenses de fonctionnement. Ses finances saines lui permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Ce dossier spécial met en exergue les éléments forts de cet exercice 2023, ainsi qu'un coup de projecteur sur Ré-Clé-Ré et Contempo Ré Danse, deux associations soutenues par la CdC.

Bonne lecture !

Les chiffres-clés d'un budget 2023 engagé et maîtrisé

Pas d'augmentation des taux des impôts locaux

Propriétaire d'une habitation 5,95 %
(taxe foncière sur les propriété bâties)

Propriétaire d'un terrain
(taxe foncière sur les propriétés non bâties)
17,44 %

Résident secondaire
(taxe d'habitation)
11,06 %

Entreprise
(cotisation foncière des entreprises)
24,96 %

La Communauté de communes **n'a pas augmenté** ses taux de taxe d'habitation et de taxe foncière **depuis 2008.**

Deux éléments essentiels dans le calcul d'une taxe locale :

Base imposée par l'État
+ 7,1% pour 2023
Cette augmentation tient compte de l'évolution du marché de l'immobilier. C'est la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives foncières.

Taux votés par les collectivités
Ils sont conservés à l'identique, pour ceux concernant la CdC, depuis 2008.

Soutien fort aux associations du territoire

760 749 € prévus pour 2023

Patrimoine · Culture · Social · Sport · Économie

81 416 € Marais (AEMA)

80 500 € Environnement

Baisse d'1 point du taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

13,9% 2022

2023 12,9%

+7,1%

Un engagement pour atténuer l'augmentation des bases fiscales décidées par l'État.

Investissements importants :

14 846 133 € prévus pour 2023

Logement à loyer modéré

3,7 millions €

Achat de terrains et création de nouveaux logements.

Développement économique

2,8 millions €

Travaux au Quai de la Criée, à Ars-en-Ré, à l'office de tourisme de La Couarde-sur-Mer…

Protection des populations

2,4 millions €

Entretien des digues, sensibilisation au risque de submersion…

Pistes cyclables

1 million €

Travaux d'entretien et nouveaux tracés pour des trajets du quotidien.

Enfance et adolescence

500 000 €

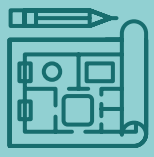

Grands travaux

2,5 millions €

Reconstruction du centre de transfert au Bois-Plage-en-Ré

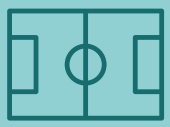

Financements sportifs

1,9 million €

Aides aux communes pour leurs équipements sportifs, création de terrains de sport.

« Beaucoup de projets sans accentuer la pression fiscale »

Les élus communautaires ont adopté à l'unanimité le budget de mi-mandat de la CdC présenté par son Président. **Entretien avec Lionel Quillet.**

1 Comment qualifieriez-vous le budget 2023 de la CdC ?

Il s'agit d'un budget à la fois maîtrisé et engagé. Maîtrisé d'une part, parce que, malgré l'inflation et la prise de compétence « adolescents » l'an passé, nous contenons nos dépenses de fonctionnement, en particulier les charges de personnel, tout en maintenant un haut niveau de service public dans nos domaines d'intervention : petite enfance, jeunesse, culture, environnement, gestion des déchets, etc. Et ambitieux d'autre part, car nous prévoyons plus de 14 M€ d'investissements conformément à notre plan pluriannuel validé par les élus en début de mandature, sans compter les fonds versés aux communes pour

la réalisation d'infrastructures sportives. Si la première partie du mandat a été essentiellement consacrée à la préparation des projets, la seconde qu'on entame les verra aboutir : la reconstruction du Centre de transfert, la réhabilitation du Quai de la Criée, les premières pierres des programmes de logements à loyer modéré, etc.

2 Pas de hausse des taux d'imposition depuis 15 ans et une diminution progressive de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères depuis 2008 (de 16,68% à 12,9% en 2023). Pourquoi ?

C'est avant tout le résultat d'une politique d'anticipation et de programmation efficiente associée à une gestion quotidienne rigoureuse. Nous ne pouvons qu'être fiers de mener tous nos projets sans accentuer la pression fiscale sur les Rétais et en recourant de manière raisonnée et raisonnable à l'emprunt.

3 Quel sens donnez-vous au soutien à la vie associative locale, avec près de 900 000 € cette année ?

Et cette somme ne prend pas en compte les avantages en nature accordés aux associations comme la mise à disposition de minibus ou de locaux ! C'est une chance de compter sur notre territoire une vie associative développée et si dynamique. C'est donc tout à fait normal que la Communauté de communes vienne soutenir fortement toutes les associations à une dimension intercommunale. Avec les élus de la majorité, nous avons voulu, cette année, donner un coup de pouce supplémentaire à celles qui œuvrent dans le champ du social. Elles font un travail formidable et essentiel auprès des Rétais qui en ont le plus besoin. Elles méritent sincèrement toute notre attention.

Dans les pas de Contempo Ré Danse

La CdC soutient l'association à hauteur de 14 000 € en 2023. Cette institution de la danse contemporaine est l'une des fiertés rétaises.

Plus de 160 élèves de 4 à 54 ans, des femmes et …des hommes, trois professeures diplômées d'État, des spectacles à la Maline, la Coursive à La Rochelle. La notoriété de Contempo Ré Danse a franchi le pont. À la barre depuis plus de 20 ans, Anne-Laure Nivet prend un plaisir certain à *« faire découvrir et aimer la danse contemporaine, moins normée que la danse classique ou jazz »* dans laquelle *« on peut inventer tous les mouvements »*. La discipline se mêle à d'autres arts : *« Nous travaillons avec des musiciens, des graphistes, des peintres… »*

Créer sans cesse, s'inspirer toujours

Les cours se déroulent au Bois-Plage-en-Ré, à Sainte-Marie-de-Ré, La Flotte, Rivedoux-Plage, La Couarde-sur-Mer et Ars-en-Ré. Le secret du succès est multiple. *« Nous sommes toutes les trois danseuses professionnelles en compagnie »*. Autre ingrédient : un renouvellement permanent. En parallèle des cours, la structure monte des projets artistiques. *« La CdC a toujours été à nos côtés »*. Le show des élèves « Le lien » en 2022 sera perpétué mais…revisité en 2023. Anne-Laure Nivet combat la routine, change sa playlist *« toutes les six semaines »* et veut ouvrir ses élèves à diverses influences. Elle les amène à la Maline, à la Coursive. Elle se nourrit de concerts à la Sirène, la salle de musiques actuelles de La Rochelle.
« Pas besoin d'être souple pour nous rejoindre. La danse permet d'unifier l'âme, le corps et l'esprit. Nous sommes exigeantes mais dans la bienveillance. Nous tenons à la régularité car la progression en découle ». Contempo Ré Danse se produira au Festival *« Popul'arts »* au Bois-Plage-en-Ré les 6 et 7 mai, à la Maline pour son spectacle de fin d'année les 24 et 25 juin. La création, toujours la création. Ensemble.

Contact : 06 78 80 33 74
contemporedanse@gmail.com
www.contemporedanse.fr

Avec Ré-Clé-Ré, la formation rayonne !

La Communauté de communes soutient l'association boitaise à hauteur de 36 000 € en 2023. Son action a évolué de la lutte contre l'illettrisme vers de la formation et des activités sociales et éducatives.

« Certains pensent que nous ne nous adressons qu'aux enfants. Or, nous accompagnons des écoliers jusqu'aux séniors », insiste Christian Bourgne, le président délégué de l'association, agréée organisme de formation en 2017 et labellisée au niveau européen en 2021. Cette reconnaissance, *« une vraie fierté »*, constitue une porte ouverte vers d'autres horizons.
Depuis 1995, la structure créée par le Lions-club, à l'origine *« pour (ré) apprendre à lire, écrire et compter »*, est montée en puissance. Cinq professionnelles et une équipe d'une vingtaine de bénévoles la font vivre au quotidien, sur son site au Bois-Plage-en-Ré. La structure dirigée par Aude Juin-Le Reun et présidée par Bernard Bordier, propose des formations pour tous. Accompagnement à la scolarité, démarches d'insertion sociale, remise à niveau, préparation de diplôme, français-langues étrangères, premiers secours, formations juridiques, accès au numérique…

Les associations et les entreprises ciblées

Les Rétais, orientés par un partenaire (Caf, Mission locale…) ou dans une démarche individuelle, peuvent en bénéficier. La cible s'est élargie récemment aux associations. Le pôle *« ressources »* offre un large panel de formations à leurs bénévoles, avec une permanence tous les mercredis. *« Plus de 40 asso' ont déjà répondu à l'appel. Nous visons également le monde économique »*, précise Christian Bourgne.

Contact : 05 46 00 30 40 • reclere@orange.fr
www.reclere.fr
5B rue de la Blanche, 17580 Le Bois-Plage-en-Ré

30 collégiens ont bénéficié de l'accompagnement à la scolarité (CLAS) en 2022.

Sur la plage, attention aux nids de gravelots

Au printemps, une espèce d'oiseau protégé, le gravelot à collier interrompu, pond ses œufs en haut de plage.

L'expression *« marcher sur des œufs »* n'est pas galvaudée. Comme chaque année au printemps, les promeneurs sont invités à la plus grande prudence au moment d'arpenter les plages. En cause : la période de nidification du gravelot à collier interrompu, une espèce d'oiseau connue pour pondre ses œufs directement… dans le sable, en haut de plage.

Pour cette raison, l'espèce, dont on ne compte plus que 1500 couples en France, est sur le déclin. La dégradation de son habitat, le piétinement par l'Homme, les chiens non tenus en laisse… les menaces sont nombreuses. *« Sur l'île de Ré, on ne recense qu'un à trois couples en moyenne par an »,* regrette Simon Baudouin, écogarde de la Communauté de communes.

La feinte de « l'aile cassée »

Chaque année, l'écogarde inspecte les plages à la recherche de nids à sécuriser (lire ci-contre). Le gravelot n'a plus de secret pour lui. *« C'est un oiseau rusé et discret,* expose-t-il. *Pour nous éloigner du nid, il simule une blessure, laisse traîner une aile, comme pour attirer le prédateur dans une autre direction. »*

Cette feinte de « l'aile cassée » est caractéristique de son comportement. Long de 15 à 17 cm, le gravelot est reconnaissable par son collier interrompu, noir ou brun, autour du cou. Blanc sur le ventre, il est brun sur le dos et se camoufle sur le sable ou entre les galets.

« Il court plus qu'il ne vole »

Il se caractérise aussi par sa manière de se déplacer. « Il est haut sur pattes et court plus qu'il ne vole », poursuit Simon Baudouin. De la famille des limicoles, il n'est pas rare de le voir s'agiter le matin au bord de l'eau ou dans la laisse de mer à la recherche de petits insectes pour se nourrir.

Le gravelot à collier interrompu est un oiseau migrateur. Les pontes s'étalent entre avril et juin. Pendant un mois, le mâle et la femelle se relaient pour couver les œufs. Les poussins sont élevés par leurs parents pendant quatre semaines, jusqu'en juillet, environ, avant de s'envoler vers leurs quartiers d'hivernage.

Les gestes à respecter :

- Pour protéger les œufs, pensons à marcher sur le sable mouillé, à éviter le haut de plage et à tenir nos chiens en laisse.

Une étude à laquelle participent les écogardes

- Le gravelot à collier interrompu fait l'objet d'une étude pilotée par le Parc naturel marin, à laquelle participent les écogardes de la CdC et la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). Au printemps, plusieurs sites sont inspectés. Lorsque des nids sont trouvés, ils sont référencés dans une base de données et sécurisés par la mise en place d'une barrière.

Benoît Solès dans la peau d'Alan Turing

Un génie oublié sur les planches de la Maline

« La Machine de Turing », le spectacle-événement de la saison, sera joué à la Maline, vendredi 21 avril, à 20 h 30. La pièce a décroché quatre Molières en 2019. Entretien avec son auteur et acteur principal, Benoit Solès.

Vous tournez depuis quatre ans avec « La Machine de Turing ». Comment trouvez-vous le plaisir de remonter sur scène à chaque fois ?

Parce que je vis le théâtre au jour le jour. La pièce se joue en même temps à Paris au Théâtre du Palais-Royal. J'alterne avec la tournée. Après 750 représentations de Turing, je garde ce bonheur de raconter une histoire extraordinaire. Chez vous, ce sera peut-être la première fois pour vos spectateurs. Je vais jouer dans votre île que j'imagine sublime mais que je ne connais que par la télévision. Il n'y a aucune lassitude chez moi, c'est un public différent à chaque fois et je prends plaisir, après chaque représentation, à échanger avec les spectateurs. Je continue d'explorer tous les versants de l'âme d'Alan Turing.

Où avez-vous débusqué son histoire et comment lui avez-vous donné corps ?

J'ai trouvé le récit de ce pionnier de l'informatique, en surfant une page *Wikipédia* en 2008. Je ne connaissais pas son existence auparavant. En Angleterre, son pays, le théâtre lui avait rendu hommage il y a 30 ans. Le cinéma (« Imitation Game » du réalisateur américain Morten Tyldum en 2014 NDLR) a porté aussi son histoire à l'écran. Mais, il insistait plus sur la découverte des codes Enigma. Le film est magnifique mais il ne rend pas assez grâce, selon moi, à l'homme car il passe sous silence son drame personnel. Ma pièce est plus intime.

Pensiez-vous que la pièce connaîtrait un tel succès ?

Personne ne s'y attendait. Moi le premier. Elle a connu son premier succès lors du « off » au Festival d'Avignon en 2018. Les planètes se sont alignées de façon incroyable. C'est devenu la plus grande tournée théâtrale réalisée depuis plus de 20 ans en France. Il y a eu ces récompenses lors des Molières, dont mes deux statuettes, un rêve que je pensais inatteignable.

Quelle est votre plus grande fierté aujourd'hui ?

La pièce a été traduite et adaptée dans 15 pays dans le monde. Je l'ai jouée aux États-Unis, en Polynésie française, en Slovénie... Une expérience humaine extraordinaire. Mais ma plus grande fierté est qu'elle ait été éditée dans la collection des « Carrés classiques » de Nathan. Elle est étudiée par des collégiens qui peuvent donc connaître son message de tolérance.

La pièce

L'histoire d'un homme de l'ombre qui a changé le monde.

Manchester 1952. Après le cambriolage de son domicile, le professeur Alan Turing porte plainte. Il n'est d'abord pas pris au sérieux mais sa présence retient l'attention des services secrets. L'acharnement de ce scientifique a permis de briser l'« Enigma » nazie. La pièce brosse le portrait d'un homme atypique et attachant, inventeur d'une *« machine pensante »*, genèse des ordinateurs... Marqué par la mort de son ami d'enfance, Christopher, Turing sera condamné pour homosexualité et mettra fin à ses jours, broyé par la « machine » bien-pensante de l'Angleterre d'après-guerre.

RÉ DOMAINE CULTUREL LA MALINE

Réservation
sur **www.lamaline.net**
ou au 05 46 29 93 53

Les rendez-vous à venir :

Plus d'événements sur notre site internet **www.cdciledere.fr**

AVRIL

17 avril, Salles-sur-Mer, 10 h et 14 h

Visite du centre de tri des emballages

Gratuit, sur réservation
au 05 46 29 01 21 ou
à infodechet@cc-iledere.fr

18 avril, La Flotte, 15 h

Atelier de fabrication de jardinières en palette

Gratuit, sur réservation
au 05 46 29 01 21

18 avril, Sainte-Marie-de-Ré, 18 h 30

Visite Flash

L'alambic et son pressoir

Le service « patrimoine » propose une visite en 30 minutes chrono. Tarif : 1€.

Autres visites flash en avril et mai à retrouver au dos de votre magazine !

+ d'infos au 07.86.78.46.72 et sur www.cdciledere.fr, rubrique *« Agenda »*

21 avril, La Maline, 20 h 30

« La Machine de Turing » Théâtre

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

© Ci Hanoumat

26 avril, La Maline, 10 h 30 Danse

« Petit terrien… entre ici et là »

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

MAI

3 mai, La Couarde-sur-Mer, 10 h

Le voyage des plantes

Découvrez les impacts positifs et négatifs de la commercialisation des plantes sur nos espaces naturels.

+ d'infos et réservations sur www.cdciledere.fr, rubrique *« Agenda »*

10 mai, Saint-Martin-de-Ré, 18 h 30

Les Incontournables

Visite guidée des remparts

Le service « patrimoine » propose une visite d'une heure.
Plein tarif : 3,5€, tarif réduit : 2,5€.

Autres visites « Les incontournables » : l'église Saint-Étienne d'Ars-en-Ré le 17 mai, la digue du Boutillon le 24 mai, l'alambic, le pressoir et les maisons de vignerons à Sainte-Marie-de-Ré le 31 mai.

+ d'infos au 07.86.78.46.72 et sur www.cdciledere.fr, rubrique *« Agenda »*

© Ana Solinis Ávila

10 mai, La Maline, 20 h 30

« Una realidad diferente » Musique

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

11 mai, en ligne, 18h30

« Se musée le citron »

Conférence en ligne sur l'architecture et l'histoire des musées et lieux d'exposition.

+ d'infos sur www.cdciledere.fr, rubrique *« Agenda »*

15 mai, Salles-sur-Mer, 14 h

Visite du centre de tri des emballages

Gratuit, sur réservation
au 05 46 29 01 21 ou
à infodechet@cc-iledere.fr

20 mai, Sainte-Marie-de-Ré, 9 h

Journée mondiale de l'abeille

Apprenez-en plus sur les différentes espèces de pollinisateurs.

+ d'infos sur www.cdciledere.fr, rubrique *« Agenda »*

© Cindy Coudrin

29 mai, Le Bois-Plage-en-Ré, 16 h

« Ma montagne »

Arts de la rue

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

JUIN

2 juin, Salles-sur-Mer, 14 h

Visite du centre de tri des emballages

Gratuit, sur réservation
au 05 46 29 01 21 ou
à infodechet@cc-iledere.fr

3 juin, Le Bois-Plage-en-Ré, 9 h

Marche de 6 km proposée par le service « Ré Jeunesse »

+ d'infos sur www.cdciledere.fr, rubrique *« Agenda »*

7 juin, Rivedoux-Plage, 10 h

Découverte d'un oiseau rare, le gravelot à collier interrompu

Apprenez à le reconnaître et découvrez pourquoi il est protégé. À vos jumelles !

+ d'infos et réservations sur www.cdciledere.fr, rubrique *« Agenda »*

7 juin, Loix, 18 h 30

Le port de Loix *Croquez le patrimoine*

En présence d'une illustratrice et guide conférencière, visitez un lieu patrimonial et dessinez le paysage qui s'offre à vous ! Tarif : 3,5€.

Autres sorties « Croquez le patrimoine » : Saint-Martin-de-Ré le 14 juin, le pont de Ré le 21 juin, le bois de Trousse-Chemise aux Portes-en-Ré le 28 juin.

+ d'infos au 07.86.78.46.72 et sur www.cdciledere.fr, rubrique *« Agenda »*

8 juin, en ligne, 18 h 30

Prendre des phares pour des lanternes…

Conférence en ligne sur l'architecture et l'histoire des phares, dans le cadre des « Grands bidules d'architecture ».

+ d'infos sur www.cdciledere.fr, rubrique *« Agenda »*

© Cirque en scène

10 juin, La Maline, 10 h 30

« Waterplouf » Cirque

+ d'infos et réservations
sur www.lamaline.net

22 juin, Saint-Martin-de-Ré, 14 h 30

Conseil communautaire

Ars-en-Ré

L'école de voile enfin inaugurée !

De nombreux Casserons ont répondu présents samedi 25 mars pour l'inauguration de la rénovation de notre école de voile. Et les mines étaient réjouies ! Si les travaux ont été longs, le résultat n'en est pas moins à la hauteur de nos espérances et de celles des usagers de notre Cercle nautique. Il s'agit d'un investissement important pour notre commune mais nécessaire et utile pour cet équipement qui rayonne bien au-delà des frontières de notre village ! Bon vent à tous les navigateurs, les petits comme les grands !

Rivedoux-Plage

Le terrain de camping des Tamaris a été acquis en vue d'y créer une aire naturelle destinée au stationnement. Soumis à inondation, des études hydrauliques ont été menées pour mettre la zone hors d'eau. La voirie existante sera réhaussée d'environ 50 cm avec stationnement sur herbe de chaque côté et à l'entrée, 32 places de parking surélevées seront réalisées en dalles alvéolées perméables. Relié à l'Est avec le centre-bourg, et à l'Ouest aux équipements de sport et de loisirs, cet espace connecté à l'impasse du clos Bonnin offrira aux piétons un déplacement sécurisé via une passerelle en bois. Début des travaux fin mars 2023.

Le Bois-Plage-en-Ré

Dès le 7 avril 2023, l'intégralité de l'agglomération passe en zone 30. Dans un village où se mélangent toutes catégories d'usagers, la sécurité passe avant tout. Réguler la vitesse permet de réduire les distances de freinage et d'améliorer la visibilité des automobilistes sur la voie. Outre la sécurité, la zone 30 permet de réduire les émissions de CO_2 et les nuisances sonores. Elle aura peu d'impact sur le temps de trajet. L'hypercentre passe en « zone de rencontre » et sera limité à 20 km/h.

Saint-Clément-des-Baleines

« Le printemps des Baleines » revient

Après le succès de la première édition, la fête inter-associative et participative « le Printemps des Baleines » revient le 10 juin. Coorganisée par la municipalité cet événement convivial et intergénérationnel est une succession de moments, d'impromptus proposés par les associations et les habitants de Saint-Clément-des-Baleines.

Au programme : théâtre, musique, ateliers, chants, quiz et des surprises autour d'un pique-nique villageois et d'une buvette. À partir de 17h, le samedi 10 juin dans le petit clos de la mairie.

La Couarde-sur-Mer

« Vivre de la Terre et de la Mer » : portraits de Couardais

En 2023 le secteur primaire est à l'honneur à La Couarde-sur-Mer. À partir de juin, découvrez au fil des rues, une très belle exposition photo mise en œuvre par la municipalité avec, pour les prises de vue, l'intervention de la photographe Anne Boudard.

À travers leur portrait (50x75 en noir et blanc argentique), ce sont près de 35 professionnels investis (sauniers, ostréiculteurs, viticulteurs, maraichers, agriculteurs) participant au développement d'une activité locale « Terre-Mer » qui sont ainsi mis en valeur.

CHARTE
+NATURE

Sainte-Marie-de-Ré

Sainte-Marie poursuit son engagement en faveur de l'environnement

La signature de la charte **« + NATURE »**, avec le **réseau Fredon Nouvelle Aquitaine** est une étape supplémentaire dans notre volonté de progrès en faveur de la biodiversité, avec 4 engagements majeurs : réduire et valoriser les déchets verts, mieux gérer la ressource en eau, valoriser la biodiversité locale, communiquer sur cette démarche. Cet engagement fait de notre commune un précurseur de ce label au niveau régional comme national. Soyons tous acteurs et défenseurs de notre environnement si précieux.

La Flotte

Verger communal

Parce qu'elle souhaite revégétaliser son territoire, la municipalité de La Flotte a décidé de créer un verger communal accessible à tous, dans le cadre de l'opération « Une naissance, un arbre ».

Ainsi, 35 arbres fruitiers (abricotiers, amandiers, cerisiers, pommiers, etc), auxquels les prénoms des enfants nés depuis 2020 seront associés, ont été plantés par l'entreprise Robin dans la zone de La Croix Michaud. Son inauguration est prévue en juin et les premières récoltes attendues dès cette année.

Saint-Martin-de-Ré

Un 15ème anniversaire festif

Les fortifications, inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco au sein du Réseau des sites majeurs de Vauban, seront mises à l'honneur les 7 et 8 juillet prochains. Le vendredi soir, la commune organise un concert hommage à la chanson française au cœur des remparts. Un feu d'artifice viendra clôturer cette soirée dans le cadre majestueux de la porte des Campani. Le samedi fera place à une « journée grand siècle » avec au programme : animations costumées et spectacle de feu au musée et dans la ville. Ne manquez pas cette occasion de (re)découvrir en famille cet héritage du règne du Roi Soleil !

Loix

Prenons soin de notre « lentille » !

Loix est unique a bien des égards ! Notre village a la particularité d'avoir en sous-sol une nappe d'eau souterraine propre à l'île de Loix, appelée communément « lentille » qui se régénère uniquement grâce à l'eau de pluie. Cette lentille d'eau douce, en alimentant les puits, approvisionnait en eau autrefois les habitants. C'est pour préserver cette ressource unique et fragile que Loix ne dispose pas d'un réseau qui canaliserait l'eau pluviale pour la rejeter in fine à la mer. Au contraire, chaque goute tombée est infiltrée directement dans le sol en évitant au maximum les ruissellements. Dans cet esprit, les autorisations d'urbanisme délivrées imposent à tous les demandeurs de recueillir et d'infiltrer les eaux de pluie sur leurs parcelles ; ainsi, les eaux des gouttières par exemple doivent être amenées dans un ouvrage d'infiltration (type puisard) calibré à cet effet et créé sur la parcelle. La mairie, depuis de nombreuses années, aménage des voiries perméables et permettant l'infiltration directe : chaussées réservoirs ou drainantes, revêtements poreux ou perméables, etc. La place est laissée à de larges bandes d'espaces verts, des noues herbeuses et des fossés destinés aussi à recueillir l'eau. C'est bon pour la lentille, pour les paysages, pour la biodiversité ! Et cette végétalisation des espaces, la plantation d'arbres, en plus d'un choix de coloris clair des revêtements, contribueront à nous amener la fraicheur dont nous aurons certainement de plus en plus besoin…

Pour en savoir plus sur la lentille et disponible à l'accueil de la mairie : le guide de l'eau de Loix !

Les Portes-en-Ré

Les « Antoine Albeau Series » : une grande première

Du 6 au 8 mai prochain, 120 compétiteurs dont les meilleurs riders professionnels mondiaux de windfoil et wingfoil se retrouveront Plage de l'Anse du Fourneau aux Portes en Ré pour se lancer à la poursuite du Colosse de l'île de Ré, le véliplanchiste le plus rapide sur l'eau ! L'événement débutera par un beach running de 10kms avec les ambassadeurs de Orange Team Running.

Cette compétition internationale et éco-responsable sera l'occasion d'animations qui auront lieu sur le camp principal ainsi qu'une opération de ramassage de déchets sur les plages.

Contactez votre commune :

Ars-en-Ré
05 46 29 40 21
mairie@arsenre.fr

Le Bois-Plage-en-Ré
05 46 09 23 11
mairie@leboisplage.fr

La Couarde-sur-Mer
05 46 29 82 89
accueil@lacouardesurmer.fr

La Flotte
05 46 09 60 13
mairie@laflotte.fr

Loix
05 46 29 01 06
accueil@loix.fr

Les Portes-en-Ré
05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Rivedoux-Plage
05 46 09 39 39
mairie@rivedoux17.fr

Saint-Clément-des-Baleines
05 46 29 42 02
mairie@saintclementdesbaleines.fr

Sainte-Marie-de-Ré
05 46 30 21 24
info@saintemariedere.fr

Saint-Martin-de-Ré
05 46 09 38 90
mairie@17410.fr

Les cages pour piéger les ragondins, ces herbivores originaires d'Amérique du Sud, importés en Europe au XIXe siècle ... pour leur fourrure.

Ragondins chassés, marais préservés

Du 1er mars au 30 septembre, au nord de l'île, deux piégeurs de l'AEMA (Association des étangs et des marais d'Ars-en-Ré) régulent la population de ragondins, responsables de dégâts et de maladies. Coup de projecteur sur une action-phare du Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA).

Leur aspect « peluche » fait parfois oublier que les ragondins causent des ravages dans les marais. Ces herbivores creusent des galeries qui fragilisent les berges et peuvent transmettre dans l'eau, par leur urine, la leptospirose, une maladie invalidante. Afin de lutter contre la prolifération de cette espèce exotique envahissante - *« deux portées de cinq à six petits par an »* - l'AEMA mène, pour la seconde année consécutive, une campagne de piégeage, dans le cadre du CTMA, piloté par la Communauté de communes (CdC).

80 pièges relevés cinq jours par semaine pendant sept mois

Le nombre de pièges a doublé cette année. *« Nous en avons installés 80 »*, détaille Clément Rousseau, chargé de mission à l'AEMA. Seul en 2022, il constitue cette année un binôme avec Christian Briteau, recruté pour cette mission. Leur travail, chaque semaine ? *« Tendre »* les pièges le lundi et les *« détendre »*, le vendredi. Entre les deux, une chasse encadrée. *« Les pièges, numérotés, doivent être relevés avant midi »*, note Christian. Les piégeurs peuvent être contrôlés par les agents de l'Office français de la biodiversité. Leur déclaration de piégeage et leur agrément doivent être en règle et la capture de l'animal respecter un protocole sanitaire strict.

Ce 21 mars, il est 7 h 30, au siège de l'AEMA. Le véhicule utilitaire est chargé du matériel de chasse. Dans ses poches, Christian a pris des appâts : des morceaux de carottes. Le tandem identifie les traces et excréments de ragondins pour trouver les passages ou « coulées ». Le but : placer au mieux les cages à une seule entrée (sans sortie possible). *« Le ragondin est un animal fragile qui n'aime pas la pluie et le froid,* souligne Clément. *Il a une très mauvaise vue mais un odorat développé. »* Excellent nageur, il reste en lisière des points d'eau douce. Avec le redoux, les matinées vont s'avérer plus remplies. Le trajet nous emmène sur les bassins d'irrigation d'Ars-en-Ré et de Saint-Clément-des-Baleines. Il se poursuit aux Portes-en-Ré, au golf puis au chenal du Roc, pour se terminer à La Couarde-sur-Mer à la station d'épuration. Après trois heures d'expédition, une seule prise : un mâle adulte.

162 ragondins ont été capturés lors de la campagne 2022.

Les autres espèces envahissantes à réguler

Le CTMA* compile 38 actions, réparties en 14 thématiques parmi lesquelles la lutte contre les *« espèces exotiques envahissantes »*. Les ragondins en font partie côté faune, au même titre que l'écrevisse de Louisiane, piégée entre le 1er avril et le 31 août. Côté flore, une lutte contre le baccharis et l'herbe de la Pampa, est entreprise, toujours avec l'AEMA en maître d'ouvrage. L'inventaire se déroule en mai et l'arrachage pendant un mois, l'été.

* Il associe sur la période 2022-2028, la CdC, l'Agence de l'eau, le Conservatoire du littoral, le Département, la Région et l'AEMA, pour une enveloppe de 8 millions d'euros. Lucien Cordier est chargé d'animer le CTMA à la CdC.

Avant l'été, le risque incendie pris au sérieux

Accentué par le réchauffement climatique et les sécheresses, le risque d'incendie est scruté de près par l'Office national des forêts (ONF), qui anticipe la saison à venir.

Les habitués de la forêt de Trousse-Chemise, aux Portes-en-Ré, ont forcément remarqué les troncs d'arbres – environ 200 stères – empilés sur le parking, à l'entrée du bois.

En début d'année, des coupes ont été réalisées par l'ONF pour limiter le risque d'incendie. *« Cela permet d'éliminer du comburant potentiel,* explique Thomas Tchiboukdjian, technicien forestier de l'ONF sur l'île de Ré. *Réaliser des éclaircies favorise l'intervention des pompiers en cas de départ de feu. »*

Recouvert à 20 % d'espaces boisés, l'île de Ré est un massif *« à risque »* selon le Plan départemental de protection des forêts contre les incendies (PDPFCI).

Dans les dix communes, l'ONF, grâce aux subventions de la Communauté de communes (CdC), va réaliser des débroussaillements à proximité des parkings et des aires d'accueil. *« Nous ciblons la végétation basse et sèche »*, explique le technicien. *« Connectée à la strate arborée »*, elle est un point de départ des incendies.

90 % des feux d'origine humaine

Les particuliers sont invités à réaliser pareils travaux – entre le printemps et les premières chaleurs – sur leurs terrains.

Durant l'été, des tournées de surveillance seront réalisées dans les massifs boisés. *« Ce sera l'occasion de faire de la sensibilisation auprès des habitants et des touristes. »* En effet, 90 % des feux sont d'origine humaine.

À savoir

À La Flotte, la CdC va participer financièrement au remplacement d'un système de détection des incendies – par caméra – sur le château d'eau.

La forêt, rempart contre les risques naturels

Pour Thomas Tchiboukdjian, impossible d'imaginer *« le nord de l'île de Ré sans sa forêt. »* Celle-ci constitue un rempart contre les risques naturels et renforce le cordon dunaire.

À Trousse-Chemise, l'ONF a installé il y a quelques mois un filet de rétention de sable sur près de 200 mètres. Balayé par le vent, le sable s'accumule et reconstitue la dune. Ensuite, l'ONF la recouvrera de coupes et de branches pour que la végétation s'y développe. *« Cela permettra à la dune de se fixer pour lutter contre l'érosion et, ensuite, gagner du terrain sur la mer. »*

À savoir

La CdC a voté l'attribution de deux subventions à l'ONF, d'un montant total de 409 672€, pour la préservation de la forêt domaniale et la restauration des dunes. *« Depuis 2012, nous avons versé plus de trois millions d'euros à l'ONF pour améliorer l'accueil du public en forêt et protéger notre littoral. C'est essentiel pour le territoire et son environnement »*, rappelle Gisèle Vergnon, vice-présidente de la CdC déléguée à l'environnement.

Vu sur les réseaux

@cdciledere Communauté de communes de l'île de Ré

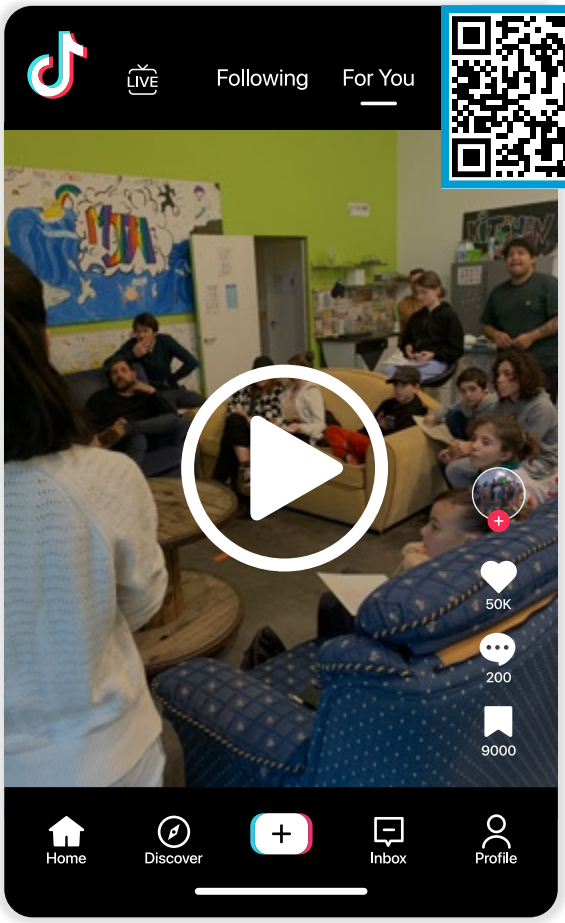

Ré Jeunesse, le centre pour les ados de 11 à 17 ans, est sur Tiktok !

Programme des animations, retour en images, défi...
Suivez-nous pour en savoir plus ! **@re_jeunesse**

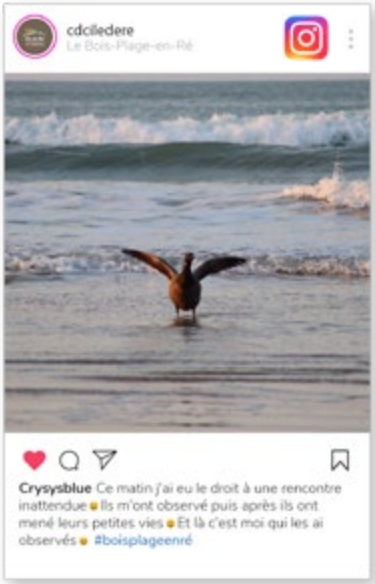

Partagez avec nous vos plus belles photos de l'île de Ré avec **#cdcilederé**

Vous avez des questions ? On vous répond !

« Comment les demandes de logements sociaux sont-elles traitées ? »

1 Qui choisit les locataires ?

Lors de la construction d'un parc de logements sociaux, chaque financeur (bailleur social, État, Action Logement...) dispose d'un droit de « réservation » de logements en fonction de sa participation financière. Ce droit permet au financeur, appelé « réservataire », de présenter en priorité des candidats.

2 Comment les candidats sont-ils sélectionnés ?

Lorsqu'un logement se libère, le bailleur social sollicite le réservataire correspondant. Ce dernier présente une liste de trois candidats à l'attribution du bien au regard de la composition du foyer, de ses ressources, des caractéristiques du logement, de la distance entre le domicile et le travail, etc.

3 Comment l'attribution d'un logement se déroule-t-elle ?

La commission d'attribution des logements est une instance réunissant le bailleur et le réservataire. Elle établit un ordre de priorité entre les trois candidats. Après cette commission, le bailleur contacte le premier candidat retenu pour lui proposer de visiter le logement. En cas de refus, le bailleur contacte le second sur la liste.

Une question ? Écrivez-nous un message privé sur notre page Facebook.

Comment faire une demande de logement social ?

Les particuliers déposent leur demande sur la plateforme en ligne **« demandedelogement17 »**.

Un lien vers cette plateforme existe sur le site Internet de la CdC, rubrique *« Logement, urbanisme »*. Il est aussi possible de formuler une demande par courrier.

Plus d'infos

sur **www.cdciledere.fr**
ou au 05 46 09 00 97

Déchets : rendez-vous désormais à l'accueil de la CdC

Le 1er mars, l'accueil du service « gestion des déchets » a déménagé du centre de transfert au siège de la Communauté de communes (CdC) au 3, rue du Père Ignace à Saint-Martin-de-Ré.

Pour tout sujet relatif à la gestion des déchets, l'accueil est ouvert le matin de 9h à 12h (fermé l'après-midi). Toute la journée (9h-12h et 14h-17h) une permanence est assurée par téléphone au 05 46 29 01 21.

Pour toute autre demande, l'accueil général de la CdC est ouvert le matin de 9h à 12h et joignable par téléphone au 05 46 09 00 97. L'accueil physique et la permanence téléphonique ne sont pas assurés l'après-midi.

« Cette évolution s'inscrit dans un objectif, à long terme, de centralisation des services d'accueil pour faciliter les démarches des habitants », explique Patrice Déchelette, vice-président de la CdC délégué aux affaires générales.

Un réflexe : le site internet de la CdC

Avant de se déplacer à Saint-Martin-de-Ré, les Rétais sont invités à consulter le site internet de la CdC. Demander une carte de déchèterie, remplacer un bac de collecte, obtenir son calendrier de collecte… La grande majorité des démarches peut s'effectuer en ligne.

En pratique

Autour de la place de la République, à Saint-Martin-de-Ré, **la première heure de stationnement est gratuite**. Ce délai suffit souvent pour réaliser une simple démarche administrative.

Comment ça marche ? L'attribution d'une place en crèche

Chaque année, en avril, les dossiers sont étudiés par une commission d'attribution des places. Explications.

Cette commission étudie les demandes des familles selon plusieurs critères. La priorité est donnée aux habitants de l'île et aux demandes les plus anciennes. Un choix est opéré entre les places disponibles dans les crèches intercommunales (Ars-en-Ré, La Couarde-sur-Mer, Rivedoux-Plage*) et les préférences géographiques des parents.

D'autres critères sont examinés : enfant en situation de handicap, familles monoparentales… *« L'âge des enfants est pris en considération, complète Adeline Bernard, directrice du service "petite enfance" de la Communauté de communes (CdC). Nous visons une mixité entre les tranches d'âges. »*

Environ 75 enfants sont accueillis dans les trois crèches. Un tiers de l'effectif est renouvelé chaque année. Les parents sont invités à étudier plusieurs possibilités d'accueil.

Un réflexe : le Relais petite enfance (RPE)

« La crèche est souvent le mode d'accueil privilégié par les parents mais chacun présente des avantages, explique Adeline Bernard. *Crèches collectives ou parentales, assistantes maternelles à domicile ou en Mam (Maison d'assistantes maternelles)… L'île dispose d'une offre riche et diversifiée. »*

Pour tout savoir des modes d'accueil, les parents sont invités à contacter le plus tôt possible le Relais petite enfance (RPE) de la CdC au 06 78 10 75 74.

* « Les salicornes », « Les hippocampes » et « Les bigorneaux ».

Florence Delamarche est arrivée en 2006 à la CdC.

Elle traduit les données...en cartes !

Florence Delamarche est responsable du Système d'information géographique (SIG) à la Communauté de communes. La géomaticienne gère un flux de données pour cartographier l'île, dans différents domaines. Ce précieux outil de gestion et d'information est utilisable par les services, les élus et...les Rétais.

« Donne-moi tes données, je les ferai parler ». Telle est la mission de Florence Delamarche, la géomaticienne arrivée en 2006 à la Communauté de communes, sept ans après le démarrage du SIG. *« C'était la plus petite collectivité de Charente-Maritime à l'utiliser. Il s'agissait tout d'abord de numériser le cadastre, c'est-à-dire de passer des plans papier et micro fiches au tout numérique. »* Un travail de fourmi en lien avec tous les acteurs du territoire : le Département, les syndicats (eau, électricité), France télécom, Soluris… Le chantier s'est achevé en 2003. Florence Delamarche a contribué, dès son recrutement, à développer la solution web du SIG : *« J'avais 15 utilisateurs au début, j'en suis à plus de 200 (élus, agents et partenaires) aujourd'hui. »*

Des photos aériennes toujours plus précises

L'outil a grandi grâce à la volonté des élus, d'une part, et du travail de l'ombre de Florence, d'autre part. Preuve de cette évolution : la mise à jour du cadastre est passée d'une par an à deux depuis 2015. Le SIG s'est également enrichi de nombreuses prises de vue aériennes, actualisées, et de données métiers.

« Le SIG représente un vrai outil de gestion, pointe Florence. *Avec l'accès privé sur le site internet de la CdC, les services communaux et intercommunaux peuvent consulter la voirie, les cimetières, l'éclairage, les déchèteries… Bref, toutes les données cartographiables. Il est possible de prévenir les administrés de travaux ou encore suivre la pousse des végétaux d'une année sur l'autre ».* Alors, Florence Delamarche prend son bâton de pèlerin et va former les élus et agents. Avec de belles réussites : *« L'inspecteur des digues »* utilise la technologie au quotidien (lire article dans Îliens #21). *« Le SIG aide au choix politique,* complète Patrick Rayton, 1er vice-président de la CdC et utilisateur quasi quotidien en tant qu'élu de la CdC ou maire de La Couarde-sur-Mer. *Nous pouvons être fiers de disposer d'un tel outil qui permet de suivre finement l'aménagement de notre territoire. »* Quant aux Rétais, ils peuvent, par exemple, depuis l'accès public du site, consulter le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) ou le PPRN (Plan de prévention des risques naturels) qui s'appliquent à leur parcelle.

« Quand le citoyen consulte une carte, il regarde la partie émergée d'un iceberg »

« Quand le citoyen consulte une carte, il regarde la partie émergée d'un iceberg, image Florence. *Le géomaticien contrôle et certifie les données afin qu'elles soient de qualité et traçables. Je les collecte, j'en crée certaines, d'autres sont achetées ou disponibles grâce à des partenariats. Mon travail consiste à les assembler les unes aux autres, par couches, avec des logiciels. Nous vérifions aussi qu'elles soient compatibles avec les modèles règlementaires de l'État qui, pour sa part, a ouvert les siennes depuis 2016, une révolution pour nous. »*

Le saviez-vous ?

Le SIG est accessible à tous sur **www.cdciledere.fr** dans la rubriques « Ma Communauté de communes »

La page du GEM

Pour tout vous dire à mi-parcours de la mandature...

Le G.E.M, Groupe d'Expression Multiple, est un groupe d'élus indépendants de l'exécutif. Répondant aux attentes légitimes de nos concitoyens, nous défendons la libre expression ainsi que la transparence du fonctionnement et des décisions de la collectivité de l'île. Nous livrons ici notre ressenti sur la méthode d'administration de la Communauté de Communes (CdC).

Une apparence de volontarisme politique et une pratique des faux-semblants

Une apparence de volontarisme, particulièrement associée à l'image des présidents de la CdC ces 20 dernières années, est largement diffusée par le biais d'une communication à outrance qui use, voire abuse, des médias locaux. Aucun des sujets «à la mode» n'y échappe. Mais si l'on excepte le programme de digues et la prise de compétence intercommunale du tourisme, la réalité est tout autre : manque de volontarisme sur certains enjeux essentiels ; difficultés à conduire une réflexion complète sur les actions entreprises ; reports de certaines actions en les conditionnant à toutes sortes d'analyses, enquêtes, études, réflexions et Assises préalables ; pratique des faux-semblants. Avec, pour conséquence, un évident manque d'efficience. Les exemples du retard à affronter les enjeux majeurs sont légion : agriculture durable, problématique des pesticides, Programme Alimentaire Territorial, rénovation énergétique des bâtiments publics, photovoltaïque sur bâti privé, maîtrise de l'éclairage public, gestion de l'eau, labels, harmonisation contestée de la limitation de vitesse à 30 km/h dans chaque commune. Pour ce qui est des atermoiements, deux exemples sont criants : il aura fallu attendre 2022 pour lancer une étude sur le logement des travailleurs saisonniers, un sujet constamment évoqué depuis 15 ans ; attendre également 2022 pour que soient mises en œuvre une commission logement et des Assises, envisageant la «maîtrise» des locations touristiques. Avant de se déterminer, la CdC préfère le plus souvent attendre de voir ce qui se passe ailleurs, sur le continent ou sur d'autres îles comme Oléron, en avance sur de nombreux sujets. Quant à la pratique des faux-semblants, elle est activée dès qu'un sujet met en difficulté la gouvernance en place. Quand est-il précisé que la feuille de route sur le logement est loin d'avoir été adoptée à l'unanimité ? Pourquoi persister à faire croire que l'île atteindra 20.000 habitants permanents alors que tous les recensements confirment une stagnation entre 17.000 et 18.000 habitants sur les dix dernières années. Que dire enfin des 100 euros accordés pour l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE) sans aucune prise en compte des conditions de ressources des bénéficiaires ?

Un «quoi qu'il en coûte» qui pose question

Les engagements financiers pris pour des années, changeront-ils la donne du logement, de la diminution des effectifs scolaires ou des déséquilibres économiques liés à la saisonnalité touristique ? Ces engagements seront-ils tenables sans peser sur la fiscalité ? Et dans le contexte socio-économique qui se profile, quelles seront les conséquences financières des achats de terrains pour le logement locatif et les voiries y afférentes, de la mise en œuvre des projets de pistes cyclables, de l'aménagement de la nouvelle zone artisanale de Sainte-Marie et de la construction d'une structure d'accueil socioculturelle sur le terrain jouxtant la Cave Coopérative du Bois-Plage ? A l'heure où de nombreuses collectivités réduisent leurs dépenses ce "quoi qu'il en coûte" est-il bien raisonnable ?

Une réappropriation dissimulée des idées de l'opposition

Lorsque le G.E.M. émet des propositions, elles sont reprises par l'exécutif puis présentées comme le fruit d'un travail interne à l'équipe majoritaire. Un véritable siphonage d'idées ! Le Pacte de Gouvernance illustre parfaitement ce propos, de même que les capteurs ATMO dont nous avons mis en évidence l'urgente nécessité au cours de la réunion publique sur la qualité de l'air organisée en novembre dernier. Idem pour notre proposition de budget participatif, avancée dès le début du mandat, reportée à l'année 2021, puis décalée d'une année supplémentaire : ce budget a été validé dans le budget général en 2022 mais il est trop tôt pour s'en réjouir, le vote n'ayant conduit pour l'instant à aucune mise en œuvre.

Pas question bien sûr de nous plaindre que nos idées soient reconnues comme utiles. Mais pourquoi ne pas nous en faire crédit ? Cette pratique n'est ni satisfaisante pour le principe de concertation entre élus ni valorisante pour la crédibilité de l'Institution.

Gare au populisme !

On se souvient de l'affaire du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) : après 3 ans et demi de bras de fer populiste engagé avec la préfecture, les cartes adoptées sont, à peu de choses près, les cartes initiales. Autre exemple éloquent : les radars dont le dossier d'implantation, approuvé en 2017 au sein du Conseil départemental alors en place, a été contesté par l'exécutif. Et rappelons le côté ridicule de la remise en cause «humoristique» de ces radars, lors des derniers vœux du président de la CdC.

Un suivisme par les élus du travail des services de la CdC

Le travail préalable à toute décision, réalisé par la structure administrative, est précieux et à porter largement au crédit des services. Mais il est de la responsabilité des élus d'orienter ce travail, d'en fixer les échéances, de se projeter plutôt que de s'en tenir à "l'agenda des services". Le cas contraire signe une dérive inquiétante du fonctionnement de la collectivité.

Pour conclure :

Cette remise en cause par le G.E.M. de la structure communautaire et de sa méthode de fonctionnement n'a rien de systématique et n'est nullement mal intentionnée. Nous prenons simplement notre part des possibilités d'harmoniser les politiques publiques, avec l'ensemble des élus, les services de l'État, le monde associatif et les citoyens. Nous sommes résolus à exprimer nos points de vue et nos désaccords, lors des Conseils communautaires et des débats publics. Un Conseil communautaire est un lieu de débats et non une chambre d'enregistrement des décisions prises en amont.

Plus largement, il nous semble nécessaire que chacun possède les clés de compréhension de l'évolution de notre territoire sous tous ses aspects : enjeux de l'action publique, contours politiques, coûts des projets, conséquences sur notre cadre de vie, notre environnement, notre santé, aujourd'hui comme dans le futur. A ce titre, notre rôle est d'alerter, de présenter ce qui peut et doit évoluer, d'éclairer tout un chacun sur le contexte et les réalités des projets décidés par la majorité communautaire. Voilà tout le sens que nous donnons et continuerons à donner au G.E.M.

Julie Foulquier Jean-Pierre Gaillard Didier Guyon
Patrice Raffarin Patrick Salez
gemiledere21@gmail.com

LES VISITES FLASH

Vous avez bien 30 minutes ?

1€

RENDEZ-VOUS SUR PLACE À 18h30

AVRIL

11/04 — **DÉCOUVREZ LA MALINE**
Parvis de La Maline, La Couarde-sur-Mer

12/04 — **VISITE DU PORT**
Devant la gare, Ars-en-Ré

18/04 — **L'ALAMBIC ET SON PRESSOIR**
Place de la mairie, Ste-Marie-de-Ré

19/04 — **L'APOTHICAIRERIE DE L'HÔPITAL ST-HONORÉ**
Place de la République, St-Martin-de-Ré

25/04 — **DÉCOUVREZ LA MALINE**
Parvis de La Maline, La Couarde-sur-Mer

26/04 — **L'ABRI DU CANOT DE SAUVETAGE**
Au pied du phare des Baleines, St-Clément-des-Baleines

MAI

2/05 — **LE PORT ET SA PORTE ANTI-SUBMERSION**
Office de tourisme, La Flotte

3/05 — **VISITE DU PORT**
Office de tourisme, St-Martin-de-Ré

Plus d'infos au 07 86 78 46 72
WWW.CDCILEDERE.FR

VILLES & PAYS D'ART & D'HISTOIRE

Ile de Ré COMMUNAUTÉ DE COMMUNES